

AVIS D'URBANISME

Il est porté à la connaissance du public que le projet de plan d'aménagement particulier « Rue des Carrières » présenté par le bureau PACT SARL pour le compte du FONDS DU LOGEMENT et de la société anonyme R.O.P., portant sur les fonds inscrits au cadastre de la commune de Strassen, section B, sous les numéros 795/4259, 795/4260, 797/4262, 797/4263, 797/4264, 797/4265, et prévoyant la construction de 20 unités de logement de type unifamilial, de 8 unités de logement de type bifamilial et de 7 unités de logement de type collectif

approuvé par le conseil communal en sa séance publique du 4 juin 2026, conformément à la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain

a été approuvé par le Ministre des Affaires intérieures, en date du 21 septembre 2026, sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 précitée.

Strassen, le 2 octobre 2026

le Bourgmestre,

le Secrétaire,

Certificat de publication

Il est certifié que le présent avis, a été publié et affiché en bonne et due forme à partir de ce jour.

Strassen, le 2 octobre 2026

le Bourgmestre,

le Secrétaire,